

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU MÂT

Nom et coordonnées du fabricant de mâts :

Ayant fabriqué un mât pour (*nom du bateau*) _____
numéro de voile _____, nous certifions par la présente que ce mât respecte
en tous points le règlement de la jauge Class 40 et en particulier que le module de
traction de la fibre de carbone employée à sa fabrication n'est pas supérieur à 245
Gpa.

La société _____ engage sa responsabilité
concernant les matériaux et les mesures citées ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet de la société :